

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 320

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 320 5 mai 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc

Abonnement
pour une année : 40 francs
pour la fin 1975 : 25 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

320

Domaine public

Le oui du 8 juin

Deux manières d'aborder le scrutin du 8 juin : politique et conjoncturelle. Politique d'abord. Il est évident que le 8 décembre 1974, c'est la droite, malgré l'apport de voix d'extrême gauche, qui a triomphé. Elle a obtenu la démobilisation de la politique sociale, le blocage des dépenses. Cette offensive, elle l'avait menée avec vigueur avant le 8 décembre. Son mot d'ordre parlementaire était : démontrons au peuple notre volonté d'économie avant de lui demander des ressources nouvelles.

Le Conseil fédéral s'était alors curieusement laissé faire. Sans défendre avec énergie leurs budgets, les conseillers passaient, un à un, au grabo d'une commission parlementaire où se mêlaient à la fois l'incompétence et un maccarthysme financier. Ils n'en sortaient pas sans laisser quelques plumes.

L'élan étant donné, le peuple décréta de même : économies d'abord ! Le Conseil fédéral connaissait sa journée des dupes. Les économies réalisées n'aboutissaient pas à un satisfecit populaire, mais à une injonction de poursuivre en si bon chemin. Après le 8 décembre, au nom du respect de la volonté populaire, interprétée par elle, bien sûr, la droite obtint non plus des économies, mais le démantèlement de la politique sociale mise en place par Tschudi : plafonnement de la participation de la Confédération à l'AVS, larges économies sur l'assurance-maladie, remise en question de l'indexation des salaires, etc.

Aujourd'hui elle ne songe qu'à consolider son acquis. Au-delà, elle risque une faillite financière de la Confédération ou des tensions sociales aiguës. Son mot d'ordre : le strict nécessaire, mais pas un sou de plus !

Il n'est que de lire le bulletin de la Société pour le développement de l'économie suisse pour se convaincre que l'offensive de la droite est bien lancée dans cette perspective. Dans un commentaire sur les budgets cantonaux et fédéraux l'auteur se prononce tout d'abord contre la compen-

sation du renchérissement, puis laisse entendre qu'après le 8 juin il faudra poursuivre sur cette lancée : « La nécessité d'envisager l'évolution des dépenses de façon restrictive s'impose, même si les mesures d'augmentation des recettes fédérales sont acceptées le 8 juin prochain. Même dans ce cas, les caisses fédérales seront loin de regorger, comme l'indiquent les perspectives financières pour 1976 qui font apparaître un déficit probable d'un demi-milliard de francs au compte financier.»

Le « oui » de la gauche doit permettre de faire démarrer un contre-courant. Sa signification est classique : c'est le refus des caisses vides.

Conjoncturellement, la politique de la droite tombe, par aveuglement partisan, à contre-sens. La déflation est très marquée en Suisse; aux facteurs classiques, hausse de l'énergie, etc., s'ajoutent et la diminution de la population (par non-réengagement de travailleurs étrangers) et les absurdes restrictions budgétaires.

Il faut s'opposer fermement à cette politique conjoncturellement désastreuse, et d'abord donner à la Confédération des ressources suffisantes.

Le démarquage d'avec la droite s'opère sur le refus du frein aux dépenses, qui fait partie de l'arsenal procédurier mis en place avant décembre, et sur le refus de la taxe sur l'huile de chauffage qui charge les locataires, au moment où les nantis s'appretent à faire barrage même à la lutte contre la fraude fiscale.

Le triple « oui » du 8 juin se double donc d'un double « non ».

DANS CE NUMÉRO :

Pp. 2/3 : Courrier; p. 3 : La semaine dans les kiosques alémaniques; p. 4 : Le diktat nucléaire — Le poids des banquiers; p. 5 : Sous le couvert de la « crise » — Un compromis tenace; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cormuz — La parole aux étrangers; p. 7 : Le travailleur allemand en tête; p. 8 : Genève : La prospérité les avait oubliés, pas la récession — Un exemple.